



ASSOCIATION BILAN CARBONE

Bilan Carbone®:

De l'enjeu réglementaire à l'enjeu stratégique



- 1. Le nouveau contexte réglementaire
- 2. L'Association Bilan Carbone
- 3. La démarche Bilan Carbone® : évaluer pour réduire
- 4. Les évolutions du Bilan Carbone® pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs



- 1. Le nouveau contexte réglementaire
- 2. L'Association Bilan Carbone
- 3. La démarche Bilan Carbone® : évaluer pour réduire
- 4. Les évolutions du Bilan Carbone® pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs

1. LE NOUVEAU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



- Article 75 de la loi dite loi Grenelle II
 - ❖ Décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat − énergie territorial
- Obligation de réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour :
 - Les entreprises de plus de 500 salariés
 - Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants
 - Les établissements publics de plus de 250 agents
- Ce bilan devra être établi et accompagné d'une synthèse contenant :
 - Les principales actions prévues au cours des trois années suivant la réalisation du bilan
 - Le volume global de réductions d'émissions de GES attendu

1. LE NOUVEAU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



- Dans ce contexte, l'ADEME voit son rôle et ses missions d'expertise auprès des pouvoirs publics se renforcer notamment sur les méthodes liées aux bilans de gaz à effet de serre et d'enregistrement des facteurs d'émissions.
- Dans ce contexte, il était devenu essentiel d'accélérer et de pérenniser le développement du Bilan Carbone®, démarche de diagnostic GES la plus utilisée (près de 7 000 études réalisées depuis 2004).



Ainsi l'ADEME cède le Bilan Carbone® à l'Association Bilan Carbone (ABC), association multipartite, rassemblant collectivités, entreprises et sociétés de conseils.



- 1. Le nouveau contexte réglementaire
- 2. L'Association Bilan Carbone
- 3. La démarche Bilan Carbone® : évaluer pour réduire
- 4. Les évolutions du Bilan Carbone® pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs

2. L'Association Bilan Carbone





***** LEGITIME

La légitimité de l'adhésion de toutes les parties au même référentiel doit se substituer à la légitimité institutionnelle de l'ADEME

***** REPRESENTATIVE DES DIFFERENTES UTILISATIONS

La prise en compte des positions de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire à l'évolution adéquate du référentiel BC

Conseil & Recherche

- Apporter le retour d'expériences des bureaux d'études et faire remonter les besoins d'évolutions
 Enrichir par son expertise les
- •Enrichir par son expertise les développements techniques et méthodologiques, par la contribution active et/ou par la critique

Organismes publics et citoyens

- •Garantir une bonne adéquation entre les évolutions de la méthode et les autres projets nationaux et internationaux relatifs aux Bilans GES
- Permettre une compréhension large des enjeux du Bilan Carbone® pour la société

Entreprises

- Apporter le retour d'expériences des entreprises
 Proposer des
- •Proposer des développements spécifiques

Collectivités locales

- •Apporter le retour d'expériences des collectivités
- •Proposer des développements spécifiques

2. L'Association Bilan Carbone



Aujourd'hui, l'ABC compte 19 membres adhérents:

- COLLEGE "CONSEIL & RECHERCHE"
 - APCC
 - ATEE
 - (CEREN)
 - CITEPA
 - Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables
 - Météo France
- COLLEGE "ORGANISMES PUBLICS ET CITOYENS"
 - CDC
 - Avenir Climatique

- COLLEGE "ENTREPRISES"
 - Groupe GDF Suez
 - EDF
 - Groupe Saint Gobain
 - Groupe BPCE
 - La Poste
 - REUNIR association
 - Groupe Vinci
 - Veolia Environnement
 - FEDENE
- COLLEGE "COLLECTIVITES LOCALES"
 - Agence Parisienne du Climat
 - RARE

2. L'Association Bilan Carbone



- L'Association Bilan Carbone a 3 objectifs :
 - ❖ Développer l'excellence et l'efficacité du Bilan Carbone®
 - Permettre la reconnaissance internationale du Bilan Carbone®
 - Mobiliser les acteurs d'une économie décarbonée :
 - Encourager et coordonner le travail des experts du carbone
 - Adapter le Bilan Carbone® à la diversité des besoins de ses utilisateurs
 - Orienter les pratiques de la comptabilisation carbone au management des émissions de GES



- 1. Le nouveau contexte réglementaire
- 2. L'Association Bilan Carbone
- 3. La démarche Bilan Carbone® : évaluer pour réduire
- 4. Les évolutions du Bilan Carbone® pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs

3. LE BILAN CARBONE® - VOCABULAIRE



La marque



Démarche d'évaluation et de réduction des émissions de GES

•••

Comptabilisation des émissions de GES

Management des émissions de GES

Version générale

Versions spécifiques

Certification

Version générale

Versions spécifiques

Certification

3. LE BILAN CARBONE® - LA DÉMARCHE



- Le Bilan Carbone® est, avant tout, une démarche.
- Cette démarche implique la construction d'un projet (plan d'actions) ayant 2 objectifs :
 - Identifier ses principales sources d'émissions de GES, afin de les réduire.
 - Connaitre son degré de dépendance aux énergies fossiles, afin de le réduire.

Elle comprend 6 étapes clés :

- 1- La sensibilisation au changement climatique
- 2- La définition du périmètre de l'étude
- 3- La collecte des données
- 4- L'analyse des résultats
- 5- L'établissement d'un plan d'actions de réduction
- 6- La mise en place de ce plan

Comptabilité

Management

3. LE BILAN CARBONE® - LA MÉTHODOLOGIE



- Afin d'aider la réalisation des étapes 2, 3 & 4, le Bilan Carbone® comprend une méthodologie de comptabilisation des émissions de GES.
- Qu'est-ce que la comptabilité carbone ?
 - C'est évaluer les émissions de GES engendrées par l'ensemble des processus physiques qui sont nécessaires à l'existence d'une activité ou organisation humaine.

Par« processus physique nécessaire », il faut comprendre que l'entité examinée n'existerait pas sous sa forme actuelle, ou avec ses contours actuels, si le processus physique en question n'était pas possible.

3. LE BILAN CARBONE® - LA MÉTHODOLOGIE



En conséquence, l'un des points fondamentaux de la méthodologie consiste à mettre sur un pied d'égalité :

Emissions directes	Scope 1	Utilisation de combustibles, procédés industriels & fuites
	Scope 2	Consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur & de froid
Emissions indirectes	Scope 3	Achat de matériaux, déchets, fret, déplacements de personnes (professionnel, clients, domicile-travail), utilisation des produits, fin de vie,

- Les GES considérés sont :
 - Les GES réglementaires (Kyoto): CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, SF6
 - Les autres GES : CFC, H2O stratosphérique, ...

3. LE BILAN CARBONE® - LES OUTILS



- La méthodologie Bilan Carbone® est adossée à une série d'outils permettant l'évaluation pratique des émissions de GES.
- Les outils, au format Excel, comprennent :
 - Un tableur principal avec extraction Bilan GES (pour un site)
 - Un tableur multi-sites avec extraction Bilan GES (consolidant les résultats de plusieurs sites)
 - Deux utilitaires techniques (aidant à compléter le tableur principal)
 - Un utilitaire économique (aidant à l'analyse économique des résultats de l'évaluation des émissions de GES)



- 1. Le nouveau contexte réglementaire
- 2. L'Association Bilan Carbone
- 3. La démarche Bilan Carbone® : évaluer pour réduire
- 4. Les évolutions du Bilan Carbone® : accompagner les utilisateurs

4. LES ÉVOLUTIONS DU BILAN CARBONE®



- Conformité avec la réglementation : V7 permettant de répondre au BEGES (avril 2012)
- Compatibilité accrue avec les standards ISO 14064/14069 et GHG Protocol
- Adaptation spécifiques :
 - Version territoire
 - DOM TOM & Corse
 - Activités d'investissement
- Accompagner l'analyse stratégique : référentiel et outils pour le management des émissions de GES



ASSOCIATION BILAN CARBONE

http://www.associationbilancarbone.fr/